

SQUAT

Systeme de qualification
et d'accès au travail



République d'Haïti

**Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
Commission Nationale de Développement de la Validation des Acquis de
l'Expérience Professionnelle (CNDVAEP)**

Créée par la loi du 25 février 2019

APPEL D'OFFRES

Appel à candidature pour la sélection d'une firme ou d'un prestataire pour l'élaboration du référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant ou le référentiel du métier d'enseignant.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Élaboration du référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant ou du référentiel du métier d'enseignant.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan annuel d'activité la Commission Nationale de Développement de la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (CNDVAEP), avec un appui financier de la Coopération Suisse à travers Caritas Suisse, lance un appel d'offres en vue d'élaborer le référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant ou le référentiel du métier d'enseignant.

La participation à la concurrence est ouverte aux personnes physiques et morales régulièrement installées en Haïti et en règle avec l'Administration Publique.

Les offres, présentées conformément aux instructions aux soumissionnaires, devront parvenir ou être remises au bureau de la CNDVAEP sis au no 09 rue Marcadieu Bourdon, Haïti. La période retenue pour la réception des offres est comprise entre le 8 avril et 7 mai 2022 avant 5h pm. L'ouverture des plis en séance publique se fera le 10 mai 2022 à compter de 2hpm, au local de la Commission Nationale de Développement de la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (CNDVAEP) en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires désirant y participer.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à partir de ce courrier électronique : (cndvaep.appel@menfp.gouv.ht) ou au bureau de la CNDVAEP sis au no. 09 rue Marcadieu, Bourdon, Haïti, téléphone : +509 32 42 05 09; +509 38 55 81 53.

Fait à Port-au-Prince, le 08 avril 2022.

Instructions aux soumissionnaires

A. Généralités

1. APTITUDES /COMPÉTENCES REQUISES –TYPE DE SOUMISSIONNAIRE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les prestataires de services établis en Haïti et en règle avec l'administration Publique au moment de la soumission. Le choix de la firme de consultation chargée d'élaborer le référentiel du métier d'enseignant se fera sur la base des critères de sélection qui prennent en compte les capacités démontrées de l'entreprise pour la réalisation du travail demandé.

La firme de consultation devrait répondre au profil suivant :

- 1) Avoir des personnels techniques pluridisciplinaires de haut niveau (master ou doctorat) en sciences et techniques de la formation, en sciences de l'éducation, gestion des ressources humaines, Gestion de projets ou autres domaines connexes ;
- 2) Avoir une bonne connaissance de l'environnement professionnel du métier d'enseignant et des acteurs du secteur de l'éducation, particulièrement en Haïti ;
- 3) Avoir une connaissance avérée et des expériences confirmées du dispositif de la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) ou de la formation tout au long de la vie ;
- 4) Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière d'éducation et du cadre général de l'organisation du système national d'éducation ;
- 5) Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les services de consultation ;
- 6) Avoir une expérience pertinente relative aux différents objectifs visés par l'étude ;
- 7) Avoir d'excellentes aptitudes dans l'analyse et la synthèse d'informations provenant de multiples sources de données ;
- 8) Avoir une excellente capacité de rédaction et une bonne capacité de présentation des documents de haut niveau ;

- 9) Avoir une expérience pratique dans l'élaboration et la production des documents techniques ;
- 10) Avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires de formation ;
- 11) Avoir des compétences sociales et des qualités humaines permettant de travailler en groupe et être ouvert aux échanges contradictoires ;
- 12) Avoir une bonne maîtrise des langues créole et française.

2. EXIGENCES DE L'OFFRE

Les résultats attendus découlent des objectifs assignés à la réalisation de l'étude. À l'issue du travail de la firme, les livrables suivants sont attendus :

1. Les missions et les fonctions générales du métier d'enseignant tant au niveau préscolaire, au niveau du fondamental qu'au niveau secondaire sont définies et précisées ;
2. Le contexte spécifique et les contraintes juridiques et administratives pour exercer le métier d'enseignant est précisé ;
3. L'environnement socioprofessionnel de la pratique du métier d'enseignant en tenant compte du contexte spatial tant en milieu urbain qu'en milieu rural est présenté ;
4. L'ensemble des compétences professionnelles que requiert l'exercice du métier d'enseignant en prenant en compte les pratiques internationales standardisées et les contraintes liées au contexte national est recensé et présenté de façon schématique ;
5. Les ressources que l'enseignant doit mobiliser en situation professionnelle pour parler aux élèves et dialoguer avec les parents, les associations, le responsable de l'établissement et l'inspecteur scolaire tout en respectant les principes et la déontologie fondant l'identité professionnelle de son métier sont identifiées ;
6. Les pratiques, les comportements et les gestes professionnels que l'enseignant doit faire preuve ou posséder pour travailler en salle de classe en tant que professionnel

efficace, efficient et concurrent sont mis en évidence.

3. RECEVABILITE DE L'OFFRE

La commission ne prendra pas en considération les dossiers ne répondant aux critères. Tout dossier ne remplissant pas les conditions préalablement établies feront l'objet d'un rejet. De ce fait, Le soumissionnaire doit examiner minutieusement toutes les instructions, conditions de participation et spécifications contenus dans les documents de l'appel d'offres avant de faire sa soumission. Le soumissionnaire assume les risques s'il ne fournit pas tous les renseignements exigés par le dossier de consultation et/ou s'il ne présente pas une soumission conforme, à tous égards, aux exigences des documents de l'appel d'offres.

B. PREPARATION DES OFFRES

1. LANGUE OFFICIELLE DE LA PROCEDURE ET POUR L'EXECUTION DU MARCHE

Pendant la durée de la procédure, ainsi que pour l'exécution du marché, pour toute information, documentation, audition et échanges entre le soumissionnaire et la commission, les langues officielles d'Haïti (le créole et le français) seront utilisées. Tous autres documents complémentaires jugés nécessaires par le soumissionnaire rédigés dans une autre langue doivent être accompagnés d'une traduction certifiée et de bonne foi en français ou en créole.

2. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION

Les offres des soumissionnaires doivent comprendre :

1. La présentation d'une proposition technique incluant la méthodologie, un cadre de travail comprenant le chronogramme de réalisation, un canevas du document de politique, une fiche signalétique des travaux à réaliser ainsi que les profils du personnel de la firme ou du prestataire (CV+diplômes + pièce identité).

2. La présentation d'une proposition financière comprenant les bases de calcul et les détails du coût du service à fournir ainsi qu'une proposition des modalités de paiement.
3. Les documents légaux de l'organisation ou de l'expert (Certificat de reconnaissance légale, Patente, CIF, déclaration définitive d'impôt valide, quitus et matricule fiscale.)

3. DEVISE MONETAIRE APPLICABLE

La devise monétaire officielle acceptée pendant la durée de la procédure et pour l'exécution du marché est la monnaie nationale (la Gourde). La commission effectue également les paiements en gourde.

4. DELAI POUR POSER LES QUESTIONS OU DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Tout soumissionnaire, désirant obtenir des éclaircissements ou des informations complémentaire sur les documents, peut notifier sa demande à la personne responsable du marché par courrier électronique dans le délai et à l'adresse ou aux adresses fixés préalablement par la commission. La commission ou la personne responsable répondra dans les meilleurs délais et fera parvenir les réponses à tous les entreprises ou aux consultants qui auront laissé leurs coordonnées.

C. DEPOT DES OFFRES

1. PRESENTATION DE L'OFFRE

Le soumissionnaire doit déposer sa proposition technique et financière sous deux enveloppes distinctes cachetées et placées dans une grande enveloppe, adressées à Monsieur Charles Levelt JOSEPH, Coordonnateur Général de la CNDVAEP, au no 09 rue Marcadieu Bourdon, Haïti. Les plis doivent porter la mention «**Elaboration du Référentiel du Métier d'Enseignant**».

2. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

La durée de la consultation est de six (6) mois à compter de la date d'approbation du projet de contrat par le commanditaire. Une offre valable pour une période plus courte peut être écartée par la commission, comme non conforme aux dispositions de l'appel d'offres. La consultation se déroulera sous la supervision du Coordonnateur Général de la Commission Nationale de Développement de la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle ou tout autre cadre de la coordination désigné à cet effet.

3. OFFRE HORS DELAI

Toute offre parvenue après le délai mentionné dans les documents de l'appel d'offre ne sera pas reçue quel que soit le motif évoqué pour justifier ce retard.

4. CRITÈRES DE SELECTION

Les offres réceptionnées seront évaluées sur base d'une analyse cumulative : l'évaluation financière représentera un pourcentage de 30% et l'évaluation de la partie technique représentera 70% du score total de l'évaluation.

Critères d'évaluation technique (70 points) :

- 1) Les compétences du personnel : 35 points
 - 1) Expertise en élaboration et mise en œuvre des référentiels (10 points)
 - 2) Nombre d'années d'expérience (10 points)
 - 3) Connaissance du secteur (5 points) ;
 - 4) Capacité pédagogique et méthodologique avérée (10points) ;
- 2) Méthodologie proposée : 35 points

Critères d'évaluation financiers (30 points) :

Les prix/honoraires.

D.OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera le 10 mai 2022 à compter de 2hpm, au local de la Commission Nationale de Développement de la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (CNDVAEP) en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires désirant y participer.